



N° 19 - DÉCEMBRE 2025

LE MAG SHERBOIS

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE LE MALESHERBOIS

WWW.VILLE-LEMALESHERBOIS.FR



ENQUÊTE P.4

Recensement
de la population

TRAVAUX P.8

Retour sur les projets

CMJ P.11

Cérémonie
du 11 novembre

02 / MAIRIES DÉLÉGUÉES - ETAT CIVIL

Mairie déléguée de Coudray

Lundi	9h - 12h30
Mercredi	14h - 18h

Tél. 02 38 34 65 23

coudray@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve

Lundi	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h30

Tél. 02 38 34 65 99

orveau-bellesauve@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Manchecourt

Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	-
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h

Tél. 02 38 30 13 84

manchecourt@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Labrosse

Jeudi	14h - 18h
-------	-----------

Tél. 02 38 39 16 62

labrosse@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Nangeville

Lundi	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h30

Tél. 02 38 34 76 42

nangeville@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Mainvilliers

Mardi	14h - 17h30
Vendredi	9h - 12h30

Tél. 09 67 13 71 15

mainvilliers@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Malesherbes

Lundi	9h - 12h30	14h - 17h
Mardi	9h - 12h30	14h30 - 17h
Mercredi	9h - 12h30	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h30	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h30	14h - 16h30
Samedi	9h - 12h	-

Tél. 02 38 34 85 36

contact@ville-lemalesherbois.fr

Etat civil

de mai à octobre 2025

MAINVILLIERS

Décès

GRIERRE née BRIEZ
Colette

MALESHERBES

Naissances

BOTTE Ousmane
FOUA BI Melina
FRICO NINO Jaïlyen
GOBERT Athénaïs
MACQUET Garance
MOULAY Kalim
NEVEUX Léo
PARYS Paul
TSOUMOU Eliana
VILARELLE Milan

Mariages

ARCADE Karine
et JOSEPH Laurent
EDOUARD Mauryane
et PIGUZZI Oscar
MOUGIN Alexia
et FAURE Gaëtan

NDOKILA MINFOUNI
Assise et NKASSA Elvis
REYNAUD Delphine
et RICOTTI Thomas
SOUKOUNA Djeneba
et TOURE Malle
TOURE Mariam
et BRETIN Stéphane

Décès

BAZIN Jeanne
BOUCHET Bernard
BOURGEOIS Claude
BUTET née TRAINAUD
Suzanne
CRÂPEAU Marcel
DA COSTA BALSTAR née
RODRIGUES DE SOUSA
Maria Da Conceição
DAVID Claire
DEFRESNE née
DOUDOUX Josyane
DO NASCIMENTO
COSTA née RODRIGUES
Aida De Jesus

FOUCHÉ née POCHON
Simonne
GOGET Gilbert
GONÇALVES DA COSTA
TORRÈS Joaquim
JOUANNET Gilbert
LANGLOIS Monique
LIGOT née GUERIN
Jeannine

MARIE-LUCE Jean-Luc
MOHRA Ramdane
MOREAU née
NAUDIÈRE Lucette
MOUTIMA NKAYA
Dzaski
PELLOIE née TOURIGNY
Rolande
PRÉVOST née
TOUDOUZE Madeleine
RIVIRRE Jean
ROBIN Philippe
ROUSSY née MERCIER
Marie-Madeleine
SEVESTRE née NOTTA
Denise

WEICKERT née
THOMAS Geneviève

MANCHECOURT

Naissances

CHAZOULE Talya
LEROUX Maël

Décès

BIDAULT Michel
MATHIEU Philippe

NANGEVILLE

Décès

BARRELLE Jean

ORVEAU-BELLESAUVE

Naissances

AUDRAIN Elwann
BLAMAUD Anaëlle
JEAN-LOUIS Jahnaël

Mariage

LEBOSSÉ Gladys et
VAAST Jordan

INFORMATION PÉRIODE PRÉ ÉLECTORALE

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

La période de réserve électorale impose des règles strictes de neutralité et d'impartialité dans la communication des collectivités publiques (article L 52-1 alinéa 2 du code électoral).

Ainsi, l'édito du maire et les espaces d'expression réservés aux groupes ne figureront pas dans cette édition.

La Mairie du Malesherbois poursuit néanmoins ses missions de service public et continue d'informer les habitants sur les actions et événements de la commune dans le strict respect du devoir de neutralité.



04 / ACTUALITÉS



 Recensement
de la population 2026

VOUS ALLEZ ÊTRE RECENSÉ(E) CETTE ANNÉE !

Quand a lieu le recensement ?

Le recensement aura lieu **du 15 janvier au 14 février 2026**.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées une fois tous les cinq ans.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement permet de **dénombrer et de connaître la population** (âge, sexe, situation maritale, niveau d'études, profession, transports utilisés, déplacements professionnels ou non, lieu de résidence collectif ou individuel, ancien ou récent, sa superficie...).

Ces informations sont ensuite exploitées **de manière anonyme**.

A quoi servent les données récoltées lors du recensement ?

Les données sont une aide pour définir les politiques publiques. Grâce aux résultats du recensement, les collectivités et l'Etat peuvent mieux cibler la population et prendre des décisions concernant notamment l'évolution des équipements publics (écoles, hôpitaux...), des réseaux de transports ou encore des politiques de logement... **En outre, les collectivités reçoivent des dotations de l'Etat qui vont l'aider à financer son fonctionnement. Ces dotations sont plus ou moins importantes en fonction du nombre d'habitants.**

Le recensement est-il obligatoire ?

Oui, il fait partie des enquêtes obligatoires.

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune du Malesherbois vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre.

Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

A noter : les agents recenseurs seront tous munis d'une carte tricolore. En cas de doute, n'hésitez pas à la leur demander.

Un trombinoscope des agents recenseurs sera mis en ligne sur le site internet au plus tard le 15 janvier 2026.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 30 janvier 2026 ?

Contactez le service Population
au **02 38 34 85 36**



QUAND EST-IL NÉCESSAIRE DE S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Si vous êtes dans l'une des situations suivantes, vous devez vous inscrire sur les listes électorales du Malesherbois :

- > Vous êtes un nouvel arrivant et venez d'emménager au Malesherbois ;
- > Vous avez déménagé au sein de la Commune du Malesherbois (un changement de secteur peut entraîner une nouvelle affectation de bureau de vote) ;
- > Vous êtes ressortissant de l'Union Européenne pouvant voter aux élections municipales et européennes.

Ont été inscrits d'office sur les listes électorales :

Les jeunes qui ont procédé à leur recensement citoyen à 16 ans bénéficient d'une inscription d'office lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

Attention : en cas de changement d'adresse du jeune depuis son recensement citoyen, celui-ci doit accomplir les démarches d'inscription volontaire.

VÉRIFIER SON INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En quelques clics, ce service en ligne vous indique dans quelle commune vous êtes inscrit pour voter. Vous pouvez également contacter la mairie au 02 38 34 85 36.

COMMENT S'INSCRIRE SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Un service en ligne gratuit, facile, sécurisé et accessible en continu, vous permet de vous inscrire sur les listes électorales.

Dates limites d'inscription : sur internet jusqu'au 4 février 2026 - en mairie jusqu'au 6 février 2026

Vous aurez besoin d'un identifiant France Connect et vos pièces justificatives devront être numérisées au préalable.

VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS

LBF Opticien

21 rue de Vauluizard

07 59 47 31 18

Les Ongles en Rozz

Onglerie

2 rue du Capitaine Lelièvre

06 12 04 89 28

Réveil des racines

Salon de coiffure

16 rue Saint-Martin

06 49 41 44 42

Second life

Atelier de réparation de téléphone

32 rue Saint-Eloi

02 38 06 81 52

Service couture et retouches

4 rue Saint-Martin

06 48 87 78 00

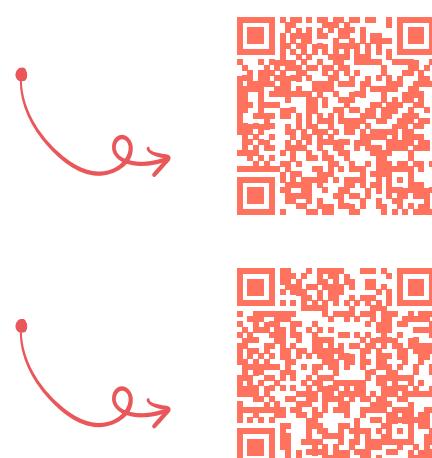
Changement de propriétaire

Pizza express

11 rue de la République

02 38 34 09 65

www.pizzaexpress45.fr



06 / EAU ET ASSAINISSEMENT

Comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2025, la compétence « eau et assainissement » a été transférée à la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG).

Dans le cadre de ce transfert, la CCPG a décidé de confier la gestion de ces compétences à plusieurs concessionnaires spécialisés : VEOLIA pour la distribution d'eau potable, le SIARCE pour l'assainissement collectif (tout-à-l'égout) et AQUALIA pour l'assainissement non collectif (systèmes individuels).

Index de consommation : comment sont-ils fixés ?

Les habitations disposent d'un système de radio-relève pour transmettre automatiquement les index de consommation. Un dysfonctionnement sur ce système a entraîné un défaut de transmission de ces index pour certains abonnés.

Dans ce cas, VEOLIA a dû définir des consommations estimées pour ces foyers (volume qui dépend du diamètre du compteur et non pas de la composition

du foyer). **Le volume retenu est de 60 m³.**

Si vous trouvez que l'estimation de votre consommation semble anormale, il est possible de faire une **demande de correction auprès de votre concessionnaire VEOLIA**, afin qu'une nouvelle évaluation de votre consommation réelle soit effectuée.

Le prix de l'eau potable : pourquoi a-t-il augmenté ?

Lorsque vous réglez votre facture d'eau, vous ne payez pas uniquement l'eau qui coule de votre robinet. Ce prix comprend plusieurs éléments essentiels au bon fonctionnement du service public de l'eau.

D'abord, il couvre la production et la distribution de l'eau potable : capter l'eau, la traiter pour la rendre potable, puis l'acheminer jusqu'à votre domicile.

Il inclut aussi la gestion des eaux usées. Après avoir été utilisée, l'eau est collectée, transportée vers des stations d'épuration, puis dépolluée avant d'être rejetée dans le milieu naturel, dans le respect des normes environnementales.

Enfin, la facture comprend des taxes et des redevances reversées à différents organismes publics, notamment pour la protection de la ressource en eau.

Le service de l'eau fonctionne selon un principe simple et équitable : « l'eau paie l'eau ».

Cela signifie que l'ensemble des dépenses liées à l'eau et à l'assainissement est financé uniquement par les factures des usagers, en fonction de leur consommation. **L'impôt n'est pas utilisé pour financer ce service.**

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, qui regroupe 31 communes et près de 12 000 abonnés, d'importants travaux sont programmés sur les 15 prochaines années. Leur montant est estimé à **près de 23 millions d'euros**. Ces investissements sont indispensables pour entretenir les réseaux, moderniser les équipements et garantir, dans la durée, une eau de qualité et un service fiable.

L'évolution du prix de l'eau a donc été fixée en tenant compte de ces besoins à long terme, afin d'assurer un service durable pour tous.

Prix TTC de l'eau potable

au 1^{er} janvier 2025

Pour 1000 litres

Pour une habitation raccordée au tout-à-l'égout

Eau potable	3.17 €
Eaux usées	2.805 €
Taxes	0.768 €
6.743€ TTC le m ³ + Abonnement annuel	
	90.68 € TTC

Pour une habitation équipée d'un système individuel (fosse septique par exemple)

Eau potable	3.17 €
Eaux usées	2.805 €
Taxes	0.603 €
3.773 € TTC le m ³ + Abonnement annuel	
	79.13 € TTC

+ Contrôle périodique de bon fonctionnement **obligatoire tous les 8 ans** d'un montant de 220 € TTC



Autrefois laissé à l'abandon, ce terrain est aujourd'hui métamorphosé en un véritable espace de convivialité et de loisirs, en plein cœur de Malesherbes. Ce renouveau offre désormais aux habitants un lieu vivant, accessible et agréable, pensé pour répondre aux besoins de détente, de rencontre et de pratiques en plein air.

LES TANNERIES : UN POUMON VERT AU CŒUR DE LA VILLE

L'inauguration officielle de cet espace s'est tenue le 15 novembre dernier, en présence des élus, des financeurs, des entreprises ayant contribué au projet ainsi que des futurs jardiniers. Un moment convivial qui a permis de valoriser l'ensemble des partenaires mobilisés et de présenter au public un site entièrement réhabilité.

Bon nombre d'entre vous profitent déjà de ce nouvel espace en ville : familles, promeneurs, sportifs et voisins s'y croisent

désormais au quotidien. À l'issue de l'inauguration, les jardiniers ont pris possession de leurs parcelles au sein des jardins familiaux, marquant ainsi une nouvelle étape dans la vie du site.

Il nous tarde maintenant de voir pousser les légumes, fruits et fleurs, témoins concrets de l'appropriation de cet espace par les habitants et symbole d'une dynamique collective en pleine germination.



À la suite de l'inauguration, le 15 novembre dernier, les jardins ont été officiellement attribués aux familles malesherboises.

Pour marquer cet événement, chaque bénéficiaire a reçu un cadenas, deux sachets de graines ainsi qu'une revue spécialisée de la Fédération des jardins familiaux.

Pourquoi "Les Tanneries" ?

Au 18^{ème} siècle, Chrétien Guillaume Lamoignon de Malesherbes, propriétaire du Château et des terres traversées par le ruisseau des Tanneries, permettait aux habitants de la commune de couper du bois, récolter des roseaux, faire paître leurs animaux et extraire la tourbe.

Le terrain de football actuel était autrefois occupé par le potager du Château. La commune a ainsi choisi de donner à cet espace un nom dans la continuité de son passé.



08 / TRAVAUX

MANCHECOURT : LA RUE DE PARIS A CHANGÉ DE VISAGE

La commune du Malesherbois a récemment finalisé les travaux de requalification de la rue de Paris, de la Grande Rue et de la Cour des Denises à Manchecourt. Ce chantier d'envergure marque une transformation complète de cet axe central du village.

Les interventions ont débuté par la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eau potable, afin d'assurer un service modernisé, fiable et durable.

La rue de Paris a ensuite été entièrement repensée pour offrir un cadre plus agréable et fonctionnel : création de cheminements piétons sécurisés, nouvelles places de stationnement, renforcement de la végétalisation, modernisation de la chaussée et pose de mobiliers urbains.

Dans la Grande Rue, des chicanes provisoires seront mises en place à titre expérimental afin de réduire la vitesse et d'identifier les emplacements les plus adaptés pour d'éventuels aménagements pérennes.

Ces travaux ont été conçus pour faciliter les déplacements quotidiens, renforcer la sécurité et améliorer le confort de tous les usagers.



Montant des travaux : 863 214 € HT

Subvention de l'État : 343 267 €

Subvention du Département : 52 138 €

LA NOUVELLE GENDARMERIE A OUVERT SES PORTES



Rappel : la commune du Malesherbois a mis à disposition le terrain à titre gracieux et a assuré les travaux de viabilisation. Elle a également versé une contribution d'un montant de 200 000 €.

Le lundi 11 septembre 2023 marquait le début du chantier de la nouvelle brigade de gendarmerie du Malesherbois. Près de deux ans plus tard, cette réalisation majeure voit son aboutissement avec son inauguration officielle le mardi 4 novembre 2025.

Située au sud de la commune, à proximité du Complexe Sportif de la Fontaine à Joignau, la brigade territoriale autonome accueille aujourd'hui les **18 gendarmes** de la brigade du Malesherbois.

Le projet consistait en la réalisation de **nouveaux locaux de services et techniques** et également de **16 logements individuels de fonction**.

COUP D'ENVOI DES TRAVAUX DE LA MAISON DE SANTÉ

Les travaux préparatoires de la future Maison de Santé ont débuté, marquant une étape importante pour ce projet mené conjointement par l'association de professionnels de santé et la commune du Malesherbois.

La première phase concerne l'installation des sondes géothermiques, indispensables au futur système de chauffage. Elle sera suivie par la réhabilitation de l'ancien local commercial et par la construction d'un bâtiment dédié au laboratoire d'analyses. Un pavillon de 80 m² sera également rénové afin d'accueillir les médecins et leurs stagiaires.

L'ensemble du chantier devrait s'étendre sur environ 15 mois.

Validé par l'Agence Régionale de Santé en septembre puis par la Région en octobre, le projet dispose aujourd'hui de toutes les autorisations nécessaires pour avancer sereinement.

À son ouverture, la Maison



1^{ère} étape : Installation de sondes géothermiques à une profondeur de 120 mètres environ, une étape clé pour exploiter une énergie locale, renouvelable et durable.

de Santé rassemblera deux médecins généralistes, deux dentistes, un orthophoniste, un cabinet d'infirmières, un psychologue-psychanalyste, un diététicien-nutritionniste et un ostéopathe. Cette liste est amenée à évoluer, d'autres professionnels pouvant rejoindre l'équipe pluridisciplinaire.

Montant des travaux

4 644 636 € TTC

avec les soutiens financiers de l'Etat, la Région, le Département, l'ADEME, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'Europe.

NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : C'EST PARTI !

Lancés en octobre 2025, les travaux devraient se terminer courant 2027.

Cette future école comprendra 6 classes et pourra accueillir jusqu'à 180 élèves environ. Elle sera également équipée d'une cantine moderne.

Pendant la phase de travaux, le local Château-Vignon sera réaménagé

en cantine temporaire. Dans un second temps, la cantine actuelle de l'école sera démolie pour laisser place au nouveau bâtiment.

Ce projet est porté par la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais en partenariat avec la Commune du Malesherbois, qui assure le suivi du chantier.



Dès janvier 2026 :

démolition de l'actuelle cantine

Montant des travaux :

5,4 Millions d'euros HT

avec le soutien financier du Département
1 120 000 €

10 / SANTÉ

CONSULTATIONS MÉDICALES

Du lundi au vendredi de 8h à 18h,
sur rendez-vous uniquement
5 Ter, avenue du Général de Gaulle
Tél. 02 47 45 64 91

VACCINATION GRATUITE

Un samedi par mois de 9h30 à
11h30, **sans rendez-vous**. Vaccins
obligatoires & recommandés
disponibles sur place.
5 Ter, avenue du Général de Gaulle

Calendrier 2026 :

 10 janvier, 7 février, 14 mars,
11 avril, 23 mai et 20 juin

JOURNÉE DE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Vous avez entre 25 et 65 ans, venez
réaliser un frottis gratuit !

Samedi 7 février 2026

au Centre de Soins Non Programmés

Sans rendez-vous (venir avec vos
carte vitale et pièce d'identité).



UN NOUVEAU CABINET DENTAIRE À MALESHERBES

Dans le cadre du projet de la future maison de santé, la commune poursuit activement ses démarches pour renforcer l'offre médicale sur le territoire.

Soucieuse de favoriser l'installation de dentistes sur son territoire et d'apporter une réponse rapide aux besoins de la population, la commune a proposé à un nouveau cabinet dentaire d'occuper temporairement les locaux du 5 ter avenue du Général de Gaulle, en attendant l'ouverture de la maison de santé. Cette solution transitoire traduit la volonté de la municipalité de faciliter l'arrivée de nouveaux professionnels de santé, tout en assurant la continuité et le renforcement de l'offre de soins pour les habitants.

OCTOBRE ROSE : 15 845 FOIS MERCI !

Grâce à la mobilisation des habitants, des sponsors, des partenaires et des bénévoles, **15 845 €** ont été récoltés pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Un record pour notre territoire et une preuve de solidarité exemplaire !



FÊTE ET GOURMANDISE POUR NOS AÎNÉS !

Mardi 2 décembre, **240 aînés du Malesherbois** ont investi le Grand Écrin pour le traditionnel repas de fin d'année. Entre rires, retrouvailles, danses endiablées et assiettes bien garnies, l'ambiance était au top !

Ce moment chaleureux est ouvert à tous les habitants de 72 ans et plus.



11 NOVEMBRE : LE CMJ AU COEUR DE LA MÉMOIRE ET DE LA CITOYENNETÉ

À l'occasion de la Cérémonie du 11 Novembre, marquant l'Armistice de 1918 et le Centenaire du Bleuet de France (1925-2025), les Jeunes Conseillers Municipaux ont souhaité participer activement à cet événement.

Leur objectif n'était pas seulement d'être présents, mais aussi de rappeler à chacun le devoir de mémoire : se souvenir que des hommes se sont battus pour défendre notre nation.

Lors de la cérémonie, les noms des anciens combattants gravés sur le Monument aux Morts ont été appelés, suivis d'un « Mort pour la France » en choeur par les jeunes du CMJ et les élèves de l'école Mazagran. Ensuite, enfants et public ont entonné la chanson « On sera là », accompagnés par Caroline et Fanny de l'association La Corps Parfait.

Mais ce n'était pas le seul moment marquant : la batterie-fanfare "La

Mazagran" a tiré sa révérence après plus de 116 ans d'existence, offrant aux participants un instant chargé d'émotion et de souvenirs. Le réveil matinal du premier dimanche de février reste encore aujourd'hui ancré dans la mémoire des Malesherbois.

La commune du Malesherbois tient à remercier chaleureusement les membres de la batterie-fanfare pour leur engagement et leur présence à chaque commémoration au fil des années, contribuant ainsi à transmettre l'histoire et à renforcer le lien entre générations.

350 € reversés à la l'association des Bleuets de France

En amont de la commémoration, les Jeunes du CMJ ont vendu des bleuets, dont l'intégralité des dons a été reversée à l'oeuvre Nationale du Bleuet de France.

Cette association vient en aide aux anciens combattants et à leurs familles.

12 / ASSOCIATIONS À L'HONNEUR



De gauche à droite : Marie-France de Sousa, Patricia Coupé, Valérie Tartivot, Véronique Mariot, Coralie Fromonot et Luana Carroccia.

UN LIEU POUR S'ÉVEILLER ENSEMBLE : LANCEMENT DE L'ÉVEIL DES PETITS Z'HIBOUX

L'Éveil des Petits Z'Hiboux est une association créée en mars 2025 par six assistantes maternelles agréées et indépendantes de Malesherbes, passionnées par leur travail. Une volonté simple et essentielle : proposer des temps d'accueil collectifs où les enfants peuvent se retrouver, jouer, découvrir et s'éveiller ensemble.

Ce projet d'association s'est concrétisé à la suite de l'incendie survenu en novembre 2024 à l'Espace Enfance, entraînant la fermeture du Multi-Accueil. Cette clôture a privé les assistantes maternelles d'un lieu où elles avaient l'habitude de se retrouver et qui constituait pour les tout-petits un point de repère important. Ces rencontres permettent non seulement de favoriser la socialisation des petits de 3 mois à 3 ans, mais aussi de rompre l'isolement souvent ressenti par les assistantes maternelles dans leur métier.

La municipalité a réagi rapidement et favorablement à la demande de l'association, en mettant à disposition la salle Maurice Genevoix une demi-journée par semaine, chaque mardi matin, afin

de permettre la poursuite de ces temps d'accueil si précieux pour tous. L'association bénéficie ainsi d'un espace adapté et sécurisé pour recevoir les enfants dans de bonnes conditions et mettre en place jeux et activités.

Aujourd'hui, les temps d'accueil organisés par l'association viennent en complément des séances collectives progressivement rétablies par le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais qui, elles, sont ouvertes à la trentaine d'assistantes maternelles du Malesherbois.



CONTACT DE L'ASSOCIATION :
leveildepitszhiboux@gmail.com

AAEM : UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR RASSEMBLER ET SOUTENIR LES ÉCOLES DE MALESHERBES

Une nouvelle association a vu le jour, en août 2025, au sein des écoles de Malesherbes : l'Association des Amis des Écoles de Malesherbes (AAEM). Actuellement, l'AAEM compte une trentaine de membres, couvrant l'ensemble des quatre écoles maternelles et élémentaires de Malesherbes.

Contrairement à une association classique de parents d'élèves, l'AAEM est **ouverte à toutes les personnes volontaires et impliquées dans la vie scolaire des enfants** : parents, grands-parents, proches, tuteurs, familles d'accueil, etc.

Son objectif est de rassembler toutes les bonnes volontés concernées par la vie des élèves à l'école. L'association ne se place pas en concurrence avec la FCPE, déjà active sur le secteur et rattachée au Conseil départemental, et qui gère les questions matérielles liées au fonctionnement des écoles et coordonne la représentation des parents.

L'AAEM agit en complémentarité, dans un esprit de collaboration, pour mener à bien des projets scolaires et organiser diverses animations.

Pourquoi créer cette association ?

À Malesherbes, la présence de plusieurs écoles implique une dispersion des bénévoles, souvent les mêmes d'une année sur l'autre. L'AAEM vise à

les rassembler pour organiser des événements communs, dont une grande fête regroupant toutes les écoles dans un espace public qui aura lieu le 6 juin prochain.

Dans les autres communes déléguées comme Manchecourt ou Coudray, les parents engagés peuvent suivre un seul établissement pendant neuf ans. À Malesherbes, cette continuité est plus difficile d'où la nécessité d'une structure fédératrice.

Fonctionnement et objectifs

- > Répartition équitable des bénéfices entre les écoles, proportionnellement au nombre de classes.
- > Soutien aux projets éducatifs et besoins matériels proposés par les enseignants.
- > Liberté d'organiser des actions diverses, y compris en dehors du cadre strict de l'association de parents d'élèves : brocantes, animations, petits événements locaux, etc.
- > Mise en place d'une grande fête de fin d'année réunissant les quatre écoles, avec des jeux, stands et animations type kermesse.



 **CONTACT DE L'ASSOCIATION :**
aaemalesherbes@gmail.com
06 64 59 03 28



14 / AGENDA

DIMANCHE 11 JANVIER

► Malesherbes

à partir de 14h

CONCOURS DE BELOTE

Salle Georges Morel

Tarif : 12 €

Organisé par le Comité des fêtes de

Malesherbes

06 21 42 63 77

SAMEDI 17 JANVIER

► Malesherbes

de 9h à 19h

PLATEAU ENFANT SUIVI D'UN TOURNOI INTERGENRE

Gymnase Yannick Souvré

Entrée libre

Organisé par le Club de Badminton de Malesherbes

07 88 64 58 82

VENDREDI 23 JANVIER

► Malesherbes

de 18h30 à 22h30

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ ET APÉRITIF PARTAGÉ

Salle Maurice Genevoix

Entrée libre

Organisés par l'Arc-en-Ciel Maison pour tous

02 38 34 61 36



SAMEDI 31 JANVIER & DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER

► Malesherbes

Samedi de 14h à 21h

Dimanche de 9h à 18h

CHAMPIONNAT

DÉPARTEMENTAL DE TIR À L'ARC

Gymnase Yannick Souvré

Entrée libre

Organisé par le Club des Archers du Malesherbois

06 46 08 40 76

SAMEDI 7 FÉVRIER

► Coudray

à partir de 14h

CONCOURS DE BELOTE

Salle Hélios

Tarif : 10 € ou 12 € (à confirmer)

06 89 26 94 23

SAMEDI 7 FÉVRIER

► Malesherbes

à partir de 18h30

LOTO

Centre Culturel "Le Grand Écrin"

Entrée libre

Organisé par le Comité des fêtes de

Malesherbes

06 21 42 63 77

DIMANCHE 8 FÉVRIER

► Manchecourt

à 14h

LOTO

Salle polyvalente

Entrée libre

Organisé par le Comité des fêtes de

Manchecourt

06 33 38 50 41

VENDREDI 13 FÉVRIER

► Coudray

de 18h30 à 22h30

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ ET APÉRITIF PARTAGÉ

Salle Hélios

Entrée libre

Organisés par l'Arc-en-Ciel Maison pour tous

02 38 34 61 36

DIMANCHE 15 FÉVRIER

► Malesherbes

à partir de 14h

CONCOURS DE BELOTE

Salle Georges Morel

Tarif : 12 €

Organisé par le Comité des fêtes de

Malesherbes

06 21 42 63 77

DIMANCHE 22 FÉVRIER

► Malesherbes

à partir de 13h30

CONCOURS DE BELOTE

Salle Maurice Genevoix

Tarif : 12 €

Organisé par le Club de l'Amitié malesherboise

06 04 15 80 08

DU 23 AU 27 FÉVRIER

► Malesherbes

de 9h à 17h

STAGE DE HANDBALL ET MULTISPORTS

Gymnase Yannick Souvré

Tarifs : 20 € la journée - 80 € la semaine

Organisé par le Handball Club de Malesherbes

06 83 26 31 01

SAMEDI 7 MARS

► Malesherbes

de 13h30 à 19h

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE LOISIRS COMITÉ DU LOIRET

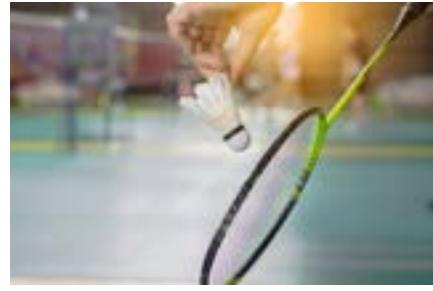
Gymnase Alain Mimoun

Inscription : 5 €

Entrée libre

Organisé par l'Hirondelle

06 87 42 51 46



DIMANCHE 15 MARS

► Malesherbes

de 8h à 17h

INTERCLUB DÉPARTEMENTALE 1

Gymnase Yannick Souvré

Entrée libre

Organisé par le Club de Badminton de Malesherbes

07 88 64 58 82

DIMANCHE 22 MARS

► Coudray

à partir de 13h

LOTO

Salle Hélios

Entrée libre

Organisé par le Comité des fêtes de Coudray

06 89 26 94 23

SAMEDI 28 MARS

► Malesherbes

de 14h30 à 17h30

CARNAVAL

Ouvert à tous

Organisé par l'Arc-en-Ciel Maison pour tous

02 38 34 61 36

AGENDA / 15

SAMEDI 28 & DIMANCHE 29 MARS

► **Malesherbes**

CONCOURS DE CHORÉGRAPHIE

Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Tarifs : de 4 ans à 10 ans inclus : 5 €
Dès 11 ans : 10 €
Organisé par MDM
+ d'infos : www.mdm45.com

DIMANCHE 29 MARS

► **Manchecourt**

de 13h30 à 18h30

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE JEUNES : CHALLENGE DES ANGES

Salle Polyvalente
Inscription et entrée gratuites
Réservé aux jeunes loisirs de - 25 ans
Organisé par l'Hirondelle
06 87 42 51 46

VENDREDI 10 AVRIL

► **Malesherbes**

de 18h30 à 22h30

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ ET APÉRITIF PARTAGÉ

Salle Maurice Genevoix
Entrée libre
Organisés par l'Arc-en-Ciel Maison pour tous
02 38 34 61 36

DIMANCHE 12 AVRIL

► **Malesherbes**

à partir de 14h

CONCOURS DE BELOTE

Salle Georges Morel
Tarif : 12 €
Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes
06 21 42 63 77

SAMEDI 18 & DIMANCHE 19 AVRIL

► **Malesherbes**

à 20h30 le samedi

à 16h30 le dimanche

COMÉDIE : SACHA

Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Tarif : 10 €
Organisée par Play and Dream
06 09 88 52 80

DIMANCHE 19 AVRIL

► **Malesherbes**

à partir de 13h30

CONCOURS DE BELOTE

Salle Maurice Genevoix
Tarif : 12 €
Organisé par le Club de l'Amitié malesherboise
06 04 15 80 08

DIMANCHE 19 AVRIL

► **Malesherbes**

à partir de 13h30

CONCOURS DE BELOTE

Salle Maurice Genevoix
Tarif : 12 €
Organisé par le Club de l'Amitié malesherboise
06 04 15 80 08

DU 20 AU 24 AVRIL

► **Malesherbes**

de 9h à 17h

STAGE DE HANDBALL ET MULTISPORTS

Gymnase Yannick Souvré
Tarifs : 20 € la journée – 80 € la semaine
Organisé par le Handball Club de Malesherbes
06 83 26 31 01

DIMANCHE 3 MAI

► **Malesherbes**

à partir de 13h30

THÉ DANSANT

Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes
06 21 42 63 77

VENDREDI 8 MAI

► **Malesherbes**

à 11h

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Place de Verdun à Malesherbes
Dépôts de gerbes dans chaque commune déléguée
Organisée par la Commune du Malesherbois
02 38 34 85 36

MERCREDI 20 MAI

► **Malesherbes**

de 14h à 17h

EXPOSITION DES ENFANTS DE L'ARC-EN-CIEL

Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Ouvert à tous
Organisée par l'Arc-en-Ciel Maison pour tous
02 38 34 61 36

VENDREDI 22 MAI

► **Orveau-Bellesauve**

de 18h30 à 22h30

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ ET APÉRITIF PARTAGÉ

Salle des fêtes
Entrée libre
Organisés par l'Arc-en-Ciel Maison pour tous
02 38 34 61 36

SAMEDI 30 MAI

► **Malesherbes**

de 10h à 23h

TOURNOI LOISIRS

Gymnase Yannick Souvré
Entrée libre
Organisé par le Handball Club de Malesherbes
06 83 26 31 01

DIMANCHE 7 JUIN

► **Malesherbes**

entre 7 et 10h

LA MALESHERBOISE RANDONNÉE

Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Parcours : 8, 12, 15, 25 Km
Tarifs : 4 € pour les licenciés
FFRandonnée – 5 € pour les non licenciés
Organisée par Les Marcheurs malesherbois
07 67 60 57 53

DIMANCHE 14 JUIN

► **Manchecourt**

de 9h à 18h30

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE NON LICENCIÉS

Salle Polyvalente
Ouvert à tous
Inscription : 2 € pour les membres du club. Invités : 5 €
Lots à tous les participants et coupes aux meilleurs
Organisé par l'Hirondelle
06 87 42 51 46

SAMEDI 27 JUIN

► **Malesherbes**

à 20h30

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Centre Culturel "Le Grand Écrin"
Tarifs : de 4 ans à 10 ans inclus : 5 €
Dès 11 ans : 10 €
Organisé par MDM
+ d'infos : www.mdm45.com

DIMANCHE 28 JUIN

► **Coudray**

de 7h à 18h

VIDE-GRENIER

Espace vert derrière la salle Hélios
Restauration et animations
Tarif : 2 € le mètre linéaire
Organisé par le Comité des fêtes de Coudray
06 89 26 94 23



ÇA SE PASSE AU GRAND ÉCRIN !



SARAH SCHWAB CONCERT

SAMEDI 21 FÉVRIER 2026 • 20H30

Ouverture de la billetterie : lundi 26 janvier, 14h



DRUM BROTHERS HUMOUR MUSICAL

SAMEDI 25 AVRIL 2026 • 20H30

Ouverture de la billetterie : lundi 23 mars, 14h



Pass 4 spectacles : 60 € ou 28 € (-18 ans et étudiant)

Tarif plein : 20 €

Tarif réduit : 10 € (- 18 ans et étudiant)



VIVALDI PIAZZOLLA CONCERT

DIMANCHE 25 OCTOBRE 2026 • 17H30

Ouverture de la billetterie : lundi 28 septembre, 14h

LE MISANTHROPE THÉÂTRE CLASSIQUE

DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2026 • 17H30

Ouverture de la billetterie : lundi 26 octobre, 14h



Billetterie en ligne sur
www.ville-lemalesherbois.fr

